

Avis de constitution

SOCIETE « BOULANGERIE DOO-SAY » en abrégé « DOO-SAY »

Siège ABIDJAN COCODY AKOUEO VILLAGE ONEP A
50 Mètres du centre AKOUEO BASKRET, Lot 673C, Ilot
79

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 20/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BOULANGERIE DOO-SAY » en
abrégé « DOO-SAY »

Objet :
o Boulangerie,
o Pâtisserie,
o Viennoiserie,
o Glacier,
o Activités agro-alimentaires,
o Commerce général,
Et pour la réalisation de l'objet social :
o l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles,
o l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux,
o la prise en location gérance de tous fonds de
commerce,
o la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée,
o et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY AKOUEO VILLAGE ONEP A

50 Mètres du centre AKOUEDO BASKRET, Lot 673C, Ilot 79

Dirigeant(s) M BOLOU DIGBEU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-01025 du 18/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12084/GTCA/RC/2026 du 18/02/2026

